

Le Grand Duc : revue scientifique de la LPO en Auvergne
ISSN 0154-2109
Responsable de publication : Marie-Paule de Thiersant
Rédacteur en chef : François Guélin
Secrétaire de rédaction : Jean-Pierre Dulphy - Contact : [jp.dulphy \(chez\) orange.fr](mailto:jp.dulphy@orange.fr)
PAO : Sylvie Lovaty, Jean-Philippe Meuret - Diffusion : Robert Guélin

Nidification du Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) en plaine agricole dans l'Allier en 2025 et retour sur l'historique de l'espèce en Auvergne

Romain Riols et Typhaine Lyon
LPO AuRA – Délégation Territoriale Auvergne
[romain.riols \(chez\) lpo.fr](mailto:romain.riols@lpo.fr) - [typhaine.lyon \(chez\) lpo.fr](mailto:typhaine.lyon@lpo.fr)



Busard des roseaux, mâle de 2^{ème} année - © Romain Riols

Résumé

Cet article détaille, à partir des données saisies dans www.faune-aura.org, les rares cas de cantonnements de couples, suivis ou non par une nidification, chez le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*) dans l'ex-région administrative Auvergne. Il relate plus particulièrement la nidification d'un couple en milieu agricole sur la commune de Saulzet dans l'Allier en 2025.

Mots-clés : Busard des roseaux, *Circus aeruginosus*, Nidification, Auvergne, Allier, Limagne.

I- Introduction

On peut volontiers imaginer l'espèce nicheuse et abondante dans les hypothétiques vastes roselières du bassin d'effondrement de la plaine de Limagne avant qu'*Homo sapiens* ne la transforme en une plaine agricole intensive et drainée par de profonds fossés. Les aménagements agricoles importants de la Limagne, drainage et autre, ont commencé au 2ème âge du fer, de -450 à JC et se sont poursuivis de manière irrégulière jusqu'à nos jours, avec une forte accélération à partir du XVIIème siècle (source Wikipédia). La littérature ancienne (peu abondante en Auvergne) est trop imprécise pour avoir une idée du statut du Busard des roseaux il y a quelques décennies. Paul Cantuel considère dans sa faune des vertébrés du Massif central que « *le Busard ordinaire, ou harpafe ou des marais est plus commun en plaine qu'en montagne où il se montre peu. Il est peu fréquent dans le Cantal et le Puy-de-Dôme, et assez abondant partout ailleurs. Nid établi dans les roseaux, les touffes de joncs ; généralement 3 ou 4 œufs* » (Cantuel, 1949).

Depuis l'émergence de l'ornithologie moderne au début des années 1970, le Busard des roseaux est un nicheur très occasionnel en Auvergne. Il a tenté de nicher dans trois des quatre départements de l'ex-région : deux fois dans l'Allier, quatre fois en Haute-Loire et deux fois dans le Puy-de-Dôme, jamais dans le Cantal. Toutefois seules trois reproductions certaines ont pu être mises en évidence dont deux avec succès.

II- Détails des précédents cas de nidification en Auvergne par site et dans l'ordre chronologique

➤ « L'Étang de la Fin », Thiel-sur-Acolin, Sologne bourbonnaise, Allier, 1980 :

Il s'agit d'un des rares étangs de Sologne bourbonnaise pourvu d'une végétation rivulaire intéressante dans ses queues. Il s'agit d'une magnocariçaie à Laîche élevée (*Carex elata*) et à Iris des marais (*Iris pseudacorus*) et couvrant environ 1 ha. Un couple y est noté le 23 juillet 1976 (François Guélin in Faune-AuRA). En 1980, un couple adulte est observé à partir du 02 avril, le nid garni est découvert le 11 mai et deux jeunes non ou tout juste volant y sont contrôlés le 10 juillet (Brugièvre & Falta, 1983). Aucune reproduction de l'espèce n'y sera notée les années suivantes.

➤ « Le Lac », Bansat, Limagne du Brivadois, Puy-de-Dôme, 1993 :

Il s'agit d'un lac de chaux* de 3,5 ha accueillant la plus vaste roselière du département (2,2 ha). Un couple cantonné y est observé de fin avril jusqu'au 04 juin 1993 sans que le couple ne s'y reproduise (Maurice Rebatel et Jean-Jacques Lallemant in Faune-AuRA).

➤ « Le Grand Lac », Espalem, Plateaux d'Alagnon, Haute-Loire, 2016, 2017, 2018 :

Il s'agit du plus grand d'un des quatre petits lacs de chaux* formant ce complexe autrement appelé « les Narses d'Espalem » et dominant la vallée de l'Alagnon en limite des trois départements 15-43-63. Il est de forme circulaire et couvre 3,8 ha. Un couple nicheur (formé d'un mâle de 3ème année civile et d'une femelle adulte ou subadulte) est découvert en cours de nidification le 30 juin 2016 (Olivier Tessier in Faune-AuRA). Le couple sera ensuite revu par plusieurs observateurs et le suivi de la reproduction sera assuré. Le nid est situé dans une vaste formation de Scirpe aigu ou Jonc des chaisiers (*Schoenoplectus lacustris*) qui occupe alors le cœur de ce marais.

Un jeune voletant sera observé le 1er août, deux jeunes tout récemment volants le 10 août et encore nourris le 1er septembre (Damien Pagès, Romain Riols et Olivier Tessier *in Faune-AURA*).

Le couple est de retour l'année suivante avec une première observation le 25 mars 2017, le mâle transportant des matériaux (Jean-Baptiste Fanjul *in Faune-AuRA*). Seul le mâle sera observé lors de quelques visites en mai et juin puis une fois la femelle le 5 juillet (Olivier Tessier, Damien Pagès, Romain Riols et Jean-Baptiste Fanjul *in Faune-AuRA*). Il n'est pas du tout certain qu'une ponte ait été déposée et si nidification il y a eu, elle ne sera pas couronnée de succès.

En 2018, le couple est aussi de retour ; observé le 13 avril, le mâle a enfin acquis un plumage adulte, il est dans sa 5ème année civile, mais reste assez brun (Romain Riols *in Faune-AuRA*). Des apports de matériaux au nid par les deux membres du couple seront régulièrement observés du 02 au 22 juin, la dernière observation étant du 27 juin (5 observateurs).

Remarque : Depuis l'année 2019, extrêmement sèche (et peut-être de la faute d'autres causes, d'ordre géologique ?), le Grand Lac d'Espalem n'est plus en eau, il a été colonisé par de nombreux Sureaux noirs (*Sambucus nigra*) et n'est donc plus favorable à l'installation de l'espèce. Bien plus grave encore, ce site accueillait des cortèges d'odonates et de batraciens tout à fait remarquables, aujourd'hui disparus.



Photo 1 : Busard des roseaux, femelle de plus d'un an, nicheuse à Espalem, 24 juillet 2016 © Romain Riols



Photo 2 : Busard des roseaux, juvénile tout juste volant avec la queue et les ailes encore courtes,
Espalem, 10 août 2016 © Romain Riols

➤ « **Ruisseau d'Espitavy** », Saint-Privat-du-Dragon, Plaine de Paulhaguet, Haute-Loire, 2019 :

Pour la quatrième année consécutive, un couple de Busard des roseaux cantonné est découvert en Haute-Loire, mais cette fois sur un nouveau site. Il s'agit d'une petite roselière (environ 15 x 150 mètres) bordant un ruisseau creusé et élargi à proximité immédiate d'une ferme, au sein d'un vaste cratère volcanique (maar*) asséché et mis en culture. C'est le 29 avril 2019 que le couple y est découvert et le mâle propose des emplacements de nid dans la roselière le 02 mai (Olivier Tessier *in* Faune-AuRA). Le couple sera observé plus ou moins régulièrement sans activité concrète de reproduction (Alexis Bruyère et Sébastien Barra *in* Faune-AuRA) jusqu'au 22 mai, où la femelle est alors observée construire un nid dans un champ de ray-grass voisin à proximité de deux couples de Busard cendré (*Circus pygargus*) (Quentin Martins, « SCV busards » *in* Faune-AuRA), sans suite malheureusement, la femelle étant observée pour la dernière fois le 06 juin.

➤ « **La Croix Marat** », Ennezat, Grande Limagne, Puy-de-Dôme, 2024 :

Après quatre années sans indice de nidification en Auvergne, un mâle adulte et une femelle de 2ème année civile sont découverts fréquentant un champ d'orge le 11 mai 2024 (Typhaine Lyon *in* Faune-AuRA). Le couple sera revu cantonné dans une autre parcelle agricole (un blé plein d'aventices) le lendemain et le mâle seul le 22 mai (Romain Riols *in* Faune-AuRA). Il n'y a *a priori* pas eu de réelle tentative de reproduction.

➤ « **Lac du Jolan** », Ségur-les-Villas, Cézallier, Cantal, 2025 :

Ce cas n'est ici pas comptabilisé faute d'observation d'un couple cantonné, mais une femelle est dérangée sur une ébauche de nid dans la prêlaie bordant ce lac (tourbière partiellement transformée en plan d'eau par la construction d'une petite digue) le 18 juillet 2025, non observée précédemment et pas plus ultérieurement (Rémi Landeau, PNRVA).

Toutefois la base de données Faune-AuRA contient une donnée d'un mâle le 21 avril et deux données d'une femelle les 22 et 23 juin. Il n'est pas totalement impossible que le cantonnement d'un couple y soit passé inaperçu.

III- Nidification en 2025 dans l'Allier

➤ « Saulzet (Nord bourg) », Saulzet, Grande Limagne, Allier, 2025 :

Suite à l'observation d'un mâle « partant » en chasse vers le sud-ouest le 19 mai 2025, une attention particulière est portée sur le secteur. Ce mâle (dans sa 3ème année civile) sera revu arrivant de la même direction avec une proie le 23 mai et ravitaillant une femelle (probablement de 2ème année civile) déjà *a priori* occupée à couver dans une parcelle haute de mœteil de tritical et fabacées (Romain Riols *in* Faune-AURA).

Suite à un premier contact avec l'agriculteur et à l'obtention de son autorisation, une visite au nid par l'intermédiaire d'un drone est effectuée le 27 mai : la femelle couve un seul œuf témoignant d'un début de ponte tardive.

Le 12 juin a lieu la fauche de la parcelle par un entrepreneur de travaux agricoles, initialement prévue en plein après-midi, celui-ci accepte de débuter dès 07h30 afin d'éviter les fortes chaleurs et les fortes concentrations de Milan noir sur la parcelle. Vers 07h50, passage du drone, la femelle est au nid, nous ne descendons pas pour ne pas la faire décoller.

Le mâle est sur place. Vers 09h00 nous allons jalonner le nid pour permettre le détourage d'un Carré non fauché de 10 x 10 m, la femelle décolle mais revient au nid quelques minutes après. Vers 11h30, nous allons poser la clôture électrique permettant de sécuriser le Carré non fauché, la femelle redécolle, nous faisons au plus vite et nous nous écartons, elle tourne alors un long moment sans jamais vraiment s'éloigner, alarmant parfois. Malgré nos précautions sur les horaires des travaux, jusqu'à une trentaine de Milans noirs se concentrent autour à la faveur de la fauche, mais sans vraiment d'animosité interspécifique. Nous nous éloignons de nouveau au moment où les engins agricoles commencent à quitter la parcelle. À 12h17 le dernier tracteur n'est même pas ressorti de la parcelle que la femelle est de retour au nid ! Elle ne se sera absente que pendant 45 min. Pour une espèce dont la protection en milieu agricole est une gageure, cela aura été du gâteau ! La ponte compte désormais 4 œufs (Typhaine Lyon *in* Faune-AURA).

Le 06 juillet, nous constatons que la clôture électrique est partiellement arrachée par un engin agricole ou un sanglier (?), la femelle décolle du nid quand nous voulons couper la batterie, il n'y a plus que 3 œufs dans le nid (sur une ponte initiale de 4 œufs), le nid est épais, très à découvert avec la verse partielle de la végétation, une averse de pluie arrive, nous filons sans avoir bien pu remettre la clôture, la femelle retourne rapidement au nid.

Le lendemain 07 juillet, nous réparons la clôture électrique. La femelle retourne couver après 20 minute d'absence.

Le 16 juillet, lors d'un contrôle et alors que la date d'éclosion théorique est largement dépassée, nous n'observons aucune activité. Une visite au nid permet de voir les 3 œufs, un peu enfouis dans le nid, ils sont froids. En les cassant, nous découvrons que ce sont des œufs « clairs », dépourvus d'embryon.

Malgré notre investissement à la protection de ce premier couple nicheur certain en milieu agricole et à la remarquable tolérance de la femelle aux multiples dérangements occasionnés par la fauche de la parcelle et à la mise en place d'une protection, cela aura été vain, les œufs n'ayant pas été fécondés.

IV- Discussion

À ce jour, le Busard des roseaux n'a donc niché de façon certaine qu'à trois reprises en Auvergne, une fois sur un étang de Sologne bourbonnaise dans l'Allier en 1980 amenant deux jeunes à l'envol, une fois au Lac d'Espalem en Haute-Loire en 2016 amenant aussi deux jeunes à l'envol et une fois en plaine agricole à Saulzet dans l'Allier en 2025 (ponte infertile).

Les cas de cantonnement d'un couple les plus récents et les mieux documentés montrent que ce sont surtout le fait d'oiseaux peu âgés, immatures de 2ème année et jeunes adultes (3ème année).

Si le cantonnement d'un couple de Busard des roseaux et plus encore sa nidification avérée et couronnée de succès reste donc un événement exceptionnel en Auvergne, nous pouvons toutefois percevoir (ou tout du moins suspecter) une évolution. En effet, les cinq premiers cas l'ont été dans des zones humides « naturelles », la sixième dans un contexte intermédiaire (roselière puis culture de ray-grass), les deux dernières en culture en plaine de grande Limagne. La forte dégradation de la qualité de certains milieux humides (comme « le Grand Lac » d'Espalem, seul site à avoir accueilli l'espèce pendant plusieurs années consécutives) est inquiétante. En parallèle, le Busard des roseaux est peut-être de plus en plus susceptible de s'installer en grande culture, notamment à la faveur des années riches en Campagnols des champs (*Microtus arvalis*) mais sa nidification réussie dans ce contexte reste très aléatoire.

V- Conclusion

Nous invitons tous les naturalistes à rester vigilants quant à la possibilité de nidification du Busard des roseaux en Auvergne, notamment en plaine céréalière, tout en se gardant bien d'attribuer des codes atlas « 1 » aux oiseaux, généralement immatures de 2ème année, qui s'attardent jusqu'en mai voire estivent sur certaines zones humides, sans aucun comportement particulier laissant supposer une possible nidification. Dans la mesure du possible, il est intéressant de prendre des photos pour documenter au mieux les plumages et donc l'âge des oiseaux.

VI- Remerciements

Nos remerciements vont à l'agriculteur M. BRIZARD Gilles qui aura accepté de laisser un carré non fauché autour du nid découvert dans son méteil à Saulzet au printemps 2025 et a permis l'intervention de protection. Ils vont également à l'entrepreneur ayant accepté d'adapter les horaires de travaux agricoles sur la parcelle.

Ils s'adressent également à tous les naturalistes qui saisissent de manière assidue et scrupuleuse leurs observations sur Faune-AuRA/Faune-France ainsi qu'à tous les bénévoles, stagiaires, services civiques volontaires et salariés de la LPO AuRA s'investissant dans la protection des nichées du Busard cendré, car les trois derniers cas de tentative de reproduction du Busard des roseaux ont été découverts dans le contexte des prospections menées pour le Busard cendré.

*Lac de chaux : dépression humide, généralement circulaire, sur plateau issu de coulée basaltique, uniquement alimenté par les eaux de pluie et de ruissellement.

*Maar : cratère d'explosion phréatomagmatique.

Bibliographie

[BRUGIERE et FALTA] BRUGIERE D. & FALTA E., 1983, Nidification du Busard des roseaux dans l'Allier en 1980. *Le Grand Duc* n° 22, pages 28-29. LPO Auvergne.

[CANTUEL] CANTUEL P., 1949, Faune des vertébrés du Massif central de la France, contribution à l'étude de la Biologie des Régions altitudinaires. Encyclopédie biologique, volume XXXIV, pages 132-133. Paul Chevalier Éditeur, Paris XIème.

Annexe : Photos faites dans l'Allier en 2025



Photo 3 : *Busard des roseaux, mâle de 3ème année, 23 mai 2025, nicheur à Saulzet (03)* © Romain Riols



Photo 4 : *Busard des roseaux, mâle de 3ème année, 06 juillet 2025, nicheur à Saulzet (03)* © Romain Riols

Notez en comparant le plumage de l'oiseau en mai et en juillet les deux rémiges primaires internes « RP 1-2 » (et grandes couvertures primaires correspondantes) grises fraîchement remplacées contrastant avec l'ensemble des autres rémiges de type 1er plumage adulte acquis au cours de sa 2ème année civile.